

TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE



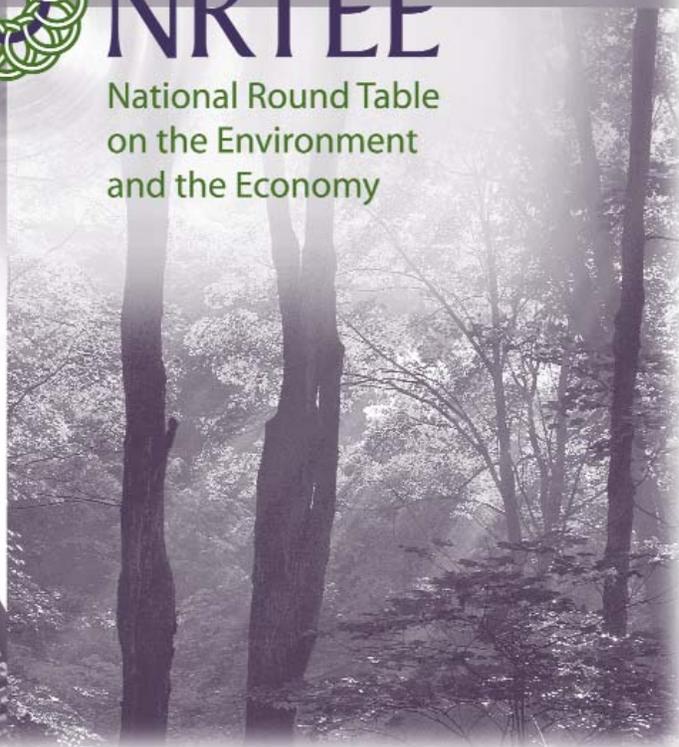
TRNEE

Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie



NRTEE

National Round Table
on the Environment
and the Economy



Rapport annuel
2002–2003

Canada

MEMBRES DE LA TRNEE

Du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003

D^r Stuart L. Smith (Président) – Mandat terminé le 21 juin 2002
Président
ENSYN Technologies Inc.

Harvey L. Mead (Président, TRNEE)
Sainte-Foy (Québec)

Patricia McCunn-Miller (Vice-présidente, TRNEE)
Vice-présidente des affaires environnementales et réglementaires
EnCana Corporation

Ken Ogilvie (Vice-président, TRNEE)
Directeur général
Pollution Probe Foundation

Harinder P. S. Ahluwalia
Président-Directeur général
Systèmes Info-Electroniques Inc.

Paul G. Antle – Mandat terminé le 22 avril 2002
Président-Directeur général
Island Waste Management Inc.

Louis Archambault
Président-Directeur général
Groupe-conseil Entraco Inc.

Jean Bélanger
Ottawa (Ontario)

Katherine M. Bergman
Doyenne, Faculté des sciences et
Professeure à la Faculté de géologie
University of Regina

William J. Borland
Directeur, Affaires environnementales
JD Irving Limited

Lise Brousseau – Mandat terminé le 28 septembre 2002
La Prairie (Québec)

Patrick Carson – Mandat terminé le 27 avril 2003
Nobleton (Ontario)

Douglas B. Deacon
Propriétaire
Trailside Café and Adventures

Terry Duguid
Président
Manitoba Clean Environment Commission

Sam Hamad, ing. – Mandat terminé le 14 juillet 2002
Vice-président, Industrie
Roche Ltée, Groupe-conseil

Michael Harcourt
Associé principal
Sustainable Development Research Initiative
University of British Columbia

Marie-Claire Hélie
Vice-présidente
Financière Banque Nationale

Linda Louella Inkpen
St. Phillips (Terre Neuve et Labrador)

Cindy Kenny-Gilday – Mandat terminé le 27 avril 2002
Conseillère principal, Affaires communautaires
Diavik Diamond Mines

Diane Frances Malley
Présidente
PDK Projects, Inc.

Cristina Marques
Copropriétaire et promotrice de projet
Dreamcoast Homes

Joseph O'Neill – Mandat terminé le 15 mai 2002
Hanwell (Nouveau Brunswick)

Angus Ross – Mandat terminé le 21 juin 2003
Président
L & A Concepts

Qussai Samak
Conseiller syndical
Confédération des syndicats nationaux

John Wiebe
Président-Directeur général
GLOBE Foundation of Canada

Judy G. Williams
Associée
MacKenzie Fujisawa

SECRÉTARIAT DE LA TRNEE

Président-Directeur général
David J. McGuinty

Conseillère principale au Président-Directeur général
Carolyn Cahill

Adjointe de direction au Président-Directeur général
Juliana Bravo

Secrétaire général et Directeur des opérations
Gene Nyberg

Adjointe de direction au Secrétaire général
Hélène Sutton

Conseillers / Conseillère en politiques

Karen Hébert
David Myers
Alexander Wood

Chargées des projets spéciaux

Sara Melamed
Lisa Woodward

Associée à la recherche
Claire Aplevich

Gestionnaire des communications
Moiria Forrest

Conseillère en communications
Kelly Bagg

Agent de soutien du réseau et site Internet
Edwin Smith

Agente des communications
Christine Choury

Éditique
Kindi Chana

Coordonnatrice du fonds d'information documentaire
Angela Kuhn

Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des conférences et réunions
Cathy Heroux

Gestionnaire, Finances et administration
Pierrette Guitard

Agent principal, Finances et administration
Michael Hammond

Commis, Finances et administration
Marie-France Brassard

Denise Diné-Larivière

Adjointes administratives

Lise Bélanger
Denise Johnston
Tania Tremblay

Réceptionnistes / Secrétaires

Carole Desjardins
Denise Wilson



Lettre du Président et du Président-Directeur général

Juillet 2003

Monsieur le Premier ministre,

Nous avons le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel 2002–2003* de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au cours du dernier exercice, nous nous sommes surtout employés à animer le débat sur les aspects économiques et environnementaux de plusieurs dossiers clés qui présentent un intérêt national et international. Les intervenants d'un vaste éventail de secteurs ont participé à des débats importants sur les sujets suivants : élaboration d'indicateurs d'environnement et de développement durable; mise au point d'une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables; conservation du patrimoine naturel; viabilité écologique urbaine; écologisation de la fiscalité et recommandations concernant des mesures à inclure dans le budget fédéral.

Pendant le prochain exercice, la TRNEE alimentera un débat du même type dans plusieurs secteurs de programmes, en insistant tout particulièrement sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, la viabilité écologique urbaine, la conservation du patrimoine naturel et les marchés financiers. En outre, la Table ronde fera la promotion et défendra la série définitive d'indicateurs d'environnement et de développement durable, qui a été formulée au cours des trois dernières années. Nous serons heureux de continuer de transmettre à votre Bureau, des conseils et des renseignements à jour tout au long de l'exercice 2003–2004.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, nos salutations distinguées.

Le président



Harvey L. Mead

Le président-directeur général



David J. McGuinty



Table des matières

La TRNEE : Aperçu général.....	3
L'année en bref	4
Communications et publications.....	6
Perspectives d'avenir	7
Énoncé de la responsabilité de la direction	8
Rapport du vérificateur	9
État de la situation financière	10
État des résultats.....	11
État de l'avoir du Canada.....	12
État des flux de trésorerie	13
Notes aux états financiers	14



La TRNEE : Aperçu général

Profil

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est un organisme indépendant du gouvernement fédéral qui a pour mission de fournir aux décideurs et aux leaders d'opinion des informations fiables et des points de vue objectifs sur l'état actuel du débat en matière d'environnement et d'économie.

La TRNEE regroupe des Canadiens et des Canadiennes émérites nommés par décret pour représenter un vaste éventail de secteurs dont les milieux d'affaires, le monde syndical, les universités, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations.

Activités

Créée en vertu d'une loi du Parlement en 1994, la TRNEE joue un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion de principes et de pratiques afférents au développement durable. Dans l'exécution de son mandat, elle collabore avec tous les intervenants au Canada en vue de définir les grands dossiers qui ont des répercussions à la fois sur l'environnement et l'économie, de mieux comprendre ces répercussions et de recommander des mesures qui favoriseront un juste équilibre entre la prospérité économique et la sauvegarde de l'environnement.

Les activités de la TRNEE sont concentrées au sein de divers programmes relevant chacun d'un groupe de travail ou d'un comité composé d'au moins un membre de la TRNEE et de représentants du monde des affaires, des milieux gouvernementaux et d'organismes sans but lucratif.

Il incombe aux groupes de travail ou comités de commander des recherches, de mener des consultations nationales, de produire des rapports sur les domaines d'entente et les divergences de vues, et de formuler des recommandations motivées qui favorisent le changement. Tous les membres de la TRNEE examinent ensuite ces rapports et recommandations avant de les approuver et de les communiquer au public. Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois par an pour faire le point sur les progrès accomplis, établir des priorités d'avenir et lancer de nouveaux programmes.

Fonctionnement

Les activités de la TRNEE sont caractérisées par sa démarche multilatérale. En créant un climat de confiance propice au débat et à la libre expression de tous les points de vue, la TRNEE a su instaurer un processus qui permet aux intervenants de définir eux-mêmes les liens entre l'environnement et l'économie dans des secteurs clés, de circonscrire les domaines où il y a entente et d'identifier les causes des divergences et leurs implications pour les orientations politiques et décisionnelles.

Chaque année, la TRNEE entame un processus de planification stratégique pour déterminer les grands enjeux qui orienteront les programmes à court et à moyen termes. Elle favorise les programmes qui portent sur des dossiers urgents de nature économique ou environnementale, aptes à faire progresser la cause du développement durable.

Les intervenants doivent relever un défi de taille pour faire avancer les choses et maintenir un juste équilibre dans des secteurs vulnérables. Afin de bien jouer son rôle de catalyseur dans ce contexte, la TRNEE traite chaque grand dossier sous forme de « table ronde ». À cette fin, elle s'emploie à :

- analyser les faits et les tendances de l'environnement et de l'économie;
- solliciter activement l'opinion des principaux intervenants;
- puiser aux résultats de la recherche et des consultations — afin de faire le point sur « l'état du débat »;
- établir les effets de l'action et de l'inaction, et formuler des recommandations.

Le processus de la table ronde constitue une méthode unique de consultation des intervenants, qui permet de faire progresser divers dossiers mettant en jeu l'environnement et l'économie. Le processus en soi s'avère utile pour surmonter des différends profonds. En outre, les produits (rapports) émanant de chaque programme mettent l'accent sur l'élaboration de politiques générales et la formulation de recommandations pour orienter l'action.



L'année en bref

Activités de la Table ronde

Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois par an pour faire le point sur les travaux en cours de l'organisme, établir des priorités d'avenir et lancer de nouvelles activités. Cette année, les membres se sont rencontrés en mai, à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador); en août, à Vancouver (Colombie-Britannique); en novembre, à Ottawa (Ontario), et en février, à Kananaskis (Alberta).

Cette année, le Comité exécutif de la Table ronde s'est réuni quatre fois, par appel conférence et en personne, soit une fois en juin, deux fois en octobre et une fois en février 2003.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la TRNEE a poursuivi ses travaux sur l'élaboration et la mise en place d'un cadre de mesure du rendement. Ce cadre, qui est appliqué de manière stratégique et à chacun des programmes de la TRNEE, permet de veiller à ce que l'emphase soit clairement mise sur les résultats et qu'un plan de mesure du rendement soit formulé afin de mesurer la concrétisation des résultats escomptés ou des progrès réalisés dans ce sens. En mesurant le rendement de manière objective et systématique, l'organisme est en mesure de fournir aux parlementaires ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes des informations à la fois plus fiables et plus objectives, qui sont axées sur des résultats.

En mars 2002, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a demandé à la TRNEE d'organiser « un processus consultatif avec des experts hautement qualifiés afin d'obtenir des avis sur la conception d'un programme de recherche à grande échelle axée sur les aspects sociaux, économiques, juridiques et culturels des enjeux liés à l'environnement et à la durabilité ». En collaboration avec le CRSH et Environnement Canada, la TRNEE a convoqué deux réunions de consultation regroupant des intervenants du gouvernement, de l'industrie et de la société civile, de même que des chercheurs universitaires dirigeants en matière de durabilité. La consultation a identifié deux catégories de capital humain nécessitant du perfectionnement et de

l'investissement : la création de capacités afin d'obtenir un effectif de professionnels, de gestionnaires et de chercheurs hautement qualifiés; et le développement des connaissances, pour que les décisions prises soient fondées sur des éléments d'information à la fois fiables et probants.

Secteurs de programmes

Au cours de l'exercice, six programmes clés ont retenu l'attention de la TRNEE. Chaque programme est dirigé par un membre de la Table ronde, qui agit comme président du groupe de travail chargé du programme. Le groupe de travail est un groupe multipartite qui aide à orienter et à formuler les recommandations du programme et à indiquer les domaines qui doivent être étudiés de manière plus approfondie. Les secteurs de programmes sont brièvement décrits ci-dessous.

Indicateurs d'environnement et de développement durable

Cette **Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE)** échelonnée sur trois ans a pour but de produire une série nationale d'indicateurs qui intégrera les considérations environnementales dans la prise de décisions économiques. Ces indicateurs vont venir compléter des données économiques connues — comme le produit intérieur brut et l'indice des prix à la consommation. Ils sont censés servir aux gouvernements, aux entreprises et à la société civile.

Cette initiative, qui découle des recommandations d'écologisation du budget fédéral de 2000 formulées par la TRNEE, a vu le jour grâce à l'aide financière qui lui a été accordée dans le budget fédéral de 2000. Elle a amorcé sa phase ultime dans cet exercice, phase qui consiste à étudier une courte liste d'indicateurs et à choisir ceux qui seront présentés au gouvernement dans un rapport de la série l'*État du débat*.





Conservation du patrimoine naturel

Le programme de **Conservation du patrimoine naturel** a pour but d'inciter les Canadiens et les Canadiennes, à quelque niveau que ce soit, à prendre en charge la gestion des terres et des eaux (qu'elles soient détenues par des intérêts publics ou privés) et à concevoir et à soutenir de nouveaux instruments qui les aideront à mieux préserver, rétablir et maintenir la salubrité à long terme des écosystèmes.

Les résultats du programme indiquent que la création d'un réseau national¹ d'aires protégées² intégré dans un paysage (exploité) plus vaste et géré de manière durable s'impose. Cette approche « paysagiste » de la conservation comporte un nouvel objectif important, à savoir l'exploration de la connectivité entre les réserves essentielles. Elle repose sur le fait que l'on sait que les aires protégées, tout en étant fondamentales dans une stratégie de conservation, ne suffisent pas en soi à protéger la biodiversité au fil du temps.

De concert avec les principaux intervenants, le groupe de travail chargé du programme a formulé et mis à l'essai un certain nombre de recommandations préliminaires destinées à être intégrées dans un rapport de la série *l'État du débat*. En outre, huit études de cas qui ont examiné les pratiques exemplaires suivies par des projets canadiens achevés ou en cours pour en tirer des leçons précieuses, ont été réunies et sont affichées sur le site Web de la TRNEE.



Viabilité écologique urbaine

Le programme de la **Viabilité écologique urbaine** a pour but de catalyser l'élan vers des stratégies autres ou plus cohérentes, basées sur des principes de développement durable, qui visent à améliorer la qualité de vie dans les villes ou régions urbaines du Canada, ainsi que leur compétitivité. Les

1 *National* fait référence aux initiatives prises par tous les ordres de gouvernement.

2 Il existe différents types d'aires protégées, allant des parcs protégés en permanence jusqu'aux servitudes du patrimoine.

travaux de ce programme s'inscrivent dans deux volets : l'écologisation de la fiscalité au profit de la viabilité écologique urbaine, destiné à étudier des mesures fiscales novatrices, favorables à la durabilité du milieu urbain, pour les trois ordres de gouvernement au Canada; ainsi que les indicateurs de qualité de l'environnement, qui pourraient être intégrés à un rapport sur l'état des villes canadiennes.

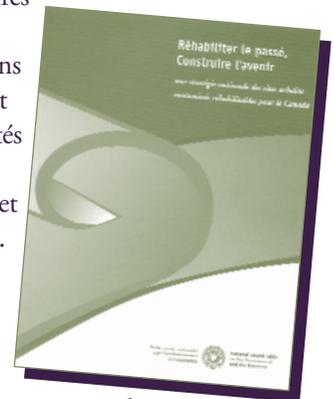
En collaboration avec les principaux intervenants, le groupe de travail a élaboré une étude de cas sur la région du grand Toronto et a mis à l'essai une série de recommandations préliminaires, qui seront publiés dans un rapport final de la série *l'État du débat*.



Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables

Le programme de la **Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables** a pour but d'élaborer une stratégie nationale intégrant des mesures fédérales, provinciales et municipales qui faciliteront la réhabilitation des sites urbains contaminés au Canada. La *Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables* a été rendue publique en février 2003.

Elle vise à transformer les sites urbains contaminés réhabilitables au Canada en centres de vie communautaire économiquement productifs, sains sur le plan de l'environnement et animés, grâce aux efforts concertés de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé et des organismes communautaires. Cette stratégie est destinée à supprimer les principaux obstacles au réaménagement des sites urbains contaminés, y compris le manque d'accès au financement, les problèmes liés à la responsabilité et au risque, ainsi que la faible sensibilisation des intervenants. La stratégie a permis de formuler un plan d'action réaliste, pratique et innovateur qui présente une approche nationale concertée et globale, de nettoyage et de réaménagement des sites urbains contaminés au Canada.





Instruments économiques et écologisation du budget fédéral

Ce programme a pour but de promouvoir le recours à des méthodes axées sur les marchés pour améliorer l'environnement au Canada. Il porte sur deux éléments clés :

1. Écologisation du budget fédéral

Le Comité des instruments économiques et de l'écologisation du budget a poursuivi ses travaux sur le recours à des instruments économiques pour améliorer l'environnement. Le processus d'**Écologisation du budget fédéral**, qui consiste à formuler des recommandations à soumettre au ministre des Finances pour le budget de l'exercice suivant, est au cœur de ce programme. Dans la formulation de ces conseils, la Table ronde s'efforce de susciter parmi les intervenants un consensus sur des initiatives de développement durable qui soient acceptables pour l'ensemble des parties.

La proposition du présent exercice visait l'atteinte d'un « meilleur équilibre ». Les recommandations formulées par la TRNEE touchant l'écologisation du budget de 2003 avaient pour objectif l'obtention d'un budget qui établisse un équilibre entre la prospérité économique et une meilleure qualité de vie sur le plan environnemental et social.



2. Écologisation de la fiscalité

En général, les gouvernements se servent de la politique budgétaire (politiques fiscale et de dépenses publiques) pour générer des revenus et stimuler la croissance économique plutôt que pour atteindre des objectifs d'ensemble d'ordre social et environnemental. Le programme d'**Écologisation de la fiscalité** vise à montrer comment les gouvernements peuvent se servir de la politique budgétaire comme d'un outil stratégique pour remplir simultanément leurs objectifs d'ordre environnemental et économique.

Après avoir permis la réalisation d'une étude de cas portant sur les combustibles lourds et leurs utilisations, le programme a été réorienté vers l'étude du rôle que la politique budgétaire peut jouer dans la réduction des émissions de dioxyde de carbone provenant des systèmes énergétiques canadiens. Cette nouvelle direction s'explique par la volonté des intervenants de lancer un message clair selon lequel le programme devrait s'occuper plus particulièrement des questions stratégiques qui revêtent une certaine importance à long terme pour le Canada. Il provient aussi de la prise de conscience que la ratification par le Canada du Protocole de Kyoto entraînera des changements profonds au sein du marché canadien de l'énergie.

Communications et publications

En 2002–2003, la TRNEE s'est encore employée à faire en sorte que les décideurs, les médias et le public la reconnaissent comme un chef de file dans l'expression d'opinions objectives et la transmission de renseignements analytiques sur l'état du débat relatif à l'environnement et à l'économie au Canada. La TRNEE a été très active cette année, avec la publication, entre autres, d'une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables. En outre, la Table ronde a fait l'objet d'une vaste couverture médiatique nationale tout au long de l'année sur diverses questions incluant le réaménagement des sites urbains contaminés réhabilitables, la viabilité écologique urbaine, l'échange de droits d'émission

ainsi que le changement climatique et le Protocole de Kyoto.

Le site Web de la TRNEE demeure un outil important de diffusion de l'information clé aux intervenants et aux membres du public. En 2002–2003, le nombre de visiteurs « uniques » n'a cessé de croître, pour atteindre 20 % de plus qu'en 2001–2002. Le site Web est demeuré la source première d'information pour les recommandations relatives à l'écologisation du budget 2003, la documentation de base sur l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE), le bulletin en-Bref de la TRNEE (bulletin électronique qui présente les activités en cours et des



renseignements sur les programmes) et les résumés et mises à jour sur les programmes (présentant les travaux des programmes de la TRNEE).

La bibliothèque virtuelle du site Web offre au public un accès facile à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable. Toutes les publications de la TRNEE qui sont obtenues par le truchement de la bibliothèque virtuelle sont gratuites. Les rapports de la série l'État du débat de la Table ronde jouissent toujours d'une grande reconnaissance. Les rapports qui ont été le plus souvent téléchargés au cours de l'exercice sont notamment : *Les collectivités autochtones et le développement des ressources non*

renouvelables — un rapport de la série L'État du débat; *Calcul des indicateurs de l'éco-efficacité : Guide à l'intention de l'industrie*; *Les terrains abandonnés au Canada – Retour au vert* — un rapport de la série L'État du débat; et *Réhabiliter le passé, construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada*, ce dernier rapport a été publié et a fait l'objet d'une vaste promotion au cours de l'exercice.

Les publications de la TRNEE ont aussi continué à être commercialisées et distribuées par l'intermédiaire des Éditions Renouf Limitée, selon une formule de recouvrement partiel des frais.

Perspectives d'avenir

Le prochain exercice 2003–2004 sera riche en activités pour la TRNEE. Voici les principales initiatives prévues pour l'an prochain :

- L'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement a dévoilé la liste définitive des indicateurs qui ont été formulés ainsi que ses principaux résultats dans un rapport de la série L'État du débat en mai 2003.
- Le programme d'Écologisation de la fiscalité, grâce à la réalisation d'une série d'études de cas, cherchera à démontrer comment la politique budgétaire pourrait éloigner les secteurs de la production et de la consommation d'énergie au Canada, des carburants, processus et technologies à forte intensité énergétique.
- Le programme d'Écologisation du budget fédéral poursuivra ses travaux de formulation de recommandations avant le budget, à l'intention du ministre des Finances et du ministère des Finances.
- Le programme sur la Viabilité écologique urbaine a rendu public en mai son rapport de la série L'État du débat, au cours du Congrès annuel et de l'Exposition municipale de la Fédération canadienne des municipalités qui a eu lieu à Winnipeg (Manitoba). Les résultats et

recommandations contenus dans ce rapport seront diffusés au cours de l'automne dans le cadre d'une tournée pancanadienne. Cette tournée couvrira aussi les recommandations contenues dans le rapport sur la *Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables*.

- Le rapport de la série L'État du débat, Préserver le capital naturel (phase un), a été rendu public au mois de juin. Les résultats et recommandations seront diffusés au cours de l'hiver et au printemps dans le cadre de trois conférences régionales d'une journée.
- La TRNEE lancera un nouveau programme sur les Marchés financiers, qui sera destiné à examiner les liens existant entre la performance financière des entreprises et leurs activités dans le but d'améliorer leur performance sur le plan environnemental et social.
- La Table ronde entamera la seconde phase du programme de Conservation du patrimoine naturel afin d'étudier (en principe) les mesures d'écologisation de la fiscalité qui s'appliquent aux terrains publics attribués aux entreprises de l'industrie des ressources.



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Énoncé de la responsabilité de la direction

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président-directeur général



David J. McGuinty

Le secrétaire général et directeur des opérations



Eugène Nyberg

Ottawa, Canada
Le 26 juin 2003





Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
et au Premier ministre

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2003 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 26 juin 2003



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État de la situation financière

Au 31 mars

	2003	2002
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	239 831	850 733
Débiteurs (note 4)	8 745	51 235
Stock de publications aux fins de revente	50 018	62 642
	298 594	964 610
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	18 538	12 765
Immobilisations (note 5)	403 104	398 176
	421 642	410 941
TOTAL DES ACTIFS	720 236	1 375 551
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	354 449	978 644
AVOIR DU CANADA	365 787	396 907
TOTAL DES PASSIFS ET DE L'AVOIR DU CANADA	720 236	1 375 551

Engagements (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Approuvé par :

Le président



Harvey L. Mead

Le président-directeur général



David J. McGuinty



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
	\$	\$
PRODUITS		
Financement par d'autres ministères (note 3)	82 636	1 289 000
Dons et produits du partage des frais	7 500	283 155
Vente de publications	3 857	9 184
TOTAL DES PRODUITS	93 993	1 581 339
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	2 263 240	2 002 706
Services professionnels et spéciaux	1 706 469	2 493 589
Location	410 209	325 552
Transports et communications	405 914	861 078
Publications	374 752	764 076
Amortissement	109 680	47 056
Mobilier et matériel	59 530	106 300
Services publics, matériel et fournitures	42 800	51 236
Réparations et entretien	26 975	22 242
	5 399 569	6 673 835
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement	5 978	14 650
Honoraires	5 146	3 970
	11 124	18 620
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	204 360	189 800
Honoraires	140 440	130 405
	344 800	320 205
TOTAL DES CHARGES	5 755 493	7 012 660
COÛT NET D'EXPLOITATION	5 661 500	5 431 321

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État de l'avoir du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
	\$	\$
Avoir du Canada, début d'exercice	396 907	150 380
Coût net d'exploitation	(5 661 500)	(5 431 321)
Services fournis gratuitement (note 3)	309 000	227 000
Variation de la somme à recevoir du Trésor	(610 902)	(304 183)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 932 282	5 755 031
Avoir du Canada, fin d'exercice	365 787	396 907

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût net d'exploitation	5 661 500	5 431 321
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations	(109 680)	(47 056)
Services fournis gratuitement	(309 000)	(227 000)
Variations à l'état de la situation financière :		
Diminution des produits reportés	—	73 774
Diminution des créditeurs et charges à payer	624 195	190 397
Diminution des débiteurs	(42 490)	18 345
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(12 624)	(4 368)
Augmentation des charges payées d'avance	5 773	8 015
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	5 817 674	5 443 428
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	114 608	311 603
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	114 608	311 603
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 932 282	5 755 031

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires.

b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les entrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Régime de retraite

Les employés de la Table ronde participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde cotisent à parts égales à ce régime. Les cotisations, qui représentent l'ensemble des obligations de la Table ronde, sont constatées dans les comptes de l'exercice au cours duquel les contributions sont versées.



d) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

e) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

g) Services reçus gratuitement des autres ministères

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente et la radiation de ce stock sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, la Table ronde a reçu d'autres ministères la somme de 82 636 \$ (2002 – 1 289 000 \$) à titre de financement de projets conjoints.

La Table ronde a également engagé des charges de 1 458 289 \$ (2002 – 1 055 853 \$), dont 309 000 \$ (2002 – 227 000 \$) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 269 000 \$ (2002 – 185 000 \$) pour la location de locaux, 38 000 \$ (2002 – 40 000 \$) pour les services de vérification et 2 000 \$ (2002 – 2 000 \$) de services d'administration de la paie.



4. Débiteurs

	2003	2002
Autres ministères	8 076	34 991
Tiers	669	16 244
Total des débiteurs	8 745	51 235

5. Immobilisations

	Coût au 1 ^{er} avril 2002	Acquisitions	Coût au 31 mars 2003
Améliorations locatives	182 521	65 011	247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	217 751	17 630	235 381
Mobilier et équipement	142 226	31 967	174 193
	542 498	114 608	657 106

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2003	Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2002
Améliorations locatives	44 283	203 249	179 491
Matériel informatique et logiciels achetés	146 297	89 084	124 034
Mobilier et équipement	63 422	110 771	94 651
	254 002	403 104	398 176

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2003 se chiffre à 109 680 \$ (2002 – 47 056 \$).

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2003	2002
Fournisseurs	318 284	782 454
Autres ministères	36 165	196 190
Total des crédoiteurs et charges à payer	354 449	978 644

7. Régime de retraite

La Table ronde et les employés cotisent à part égale au Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Les cotisations de la Table ronde durant l'exercice était de 248 061 \$ (2002 – 208 516 \$).



8. Engagements

La Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau ayant une valeur résiduelle de 47 390 \$. Les versements minimums futurs sont de :

2003-2004	12 100 \$
2004-2005	12 100 \$
2005-2006	12 100 \$
2006-2007	11 090 \$

9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par le biais de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ainsi, les résultats d'exploitation de la Table ronde selon le financement du gouvernement sont différents de ceux selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous.

a) Rapprochement des résultats nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2003	2002
Coût net d'exploitation	5 661 500	5 431 321
Rajustements pour les postes sans incidence sur les crédits :		
Moins : Amortissement	(109 680)	(47 056)
Services fournis gratuitement	(309 000)	(227 000)
Congés annuels et temps compensatoire	(13 622)	(35 021)
Stock utilisé	(12 624)	(4 368)
Plus : Augmentation des charges payées d'avance	5 773	8 015
	5 222 347	5 125 891
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les crédits :		
Plus : Acquisitions d'immobilisations	114 608	311 603
Dépenses de production de publications à des fins de revente	3 857	9 184
	118 465	320 787
Total des crédits parlementaires utilisés	5 340 812	5 446 678

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2003	2002
Crédit parlementaire – approuvé :		
Crédit 40 et 40 (b) – Dépenses de fonctionnement	5 064 600	5 331 500
Crédits statutaires – approuvé :		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	352 861	308 000
Produits des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3 857	9 184
	5 421 318	5 648 684
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(80 506)	(202 006)
Total des crédits parlementaires utilisés	5 340 812	5 446 678